

Circulaire d'information n°457

**Procès Verbal - Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire
31 mars 2012 - Maison du Sport Français - Paris**

Délégués présents : **ALSACE** (Jean-Jacques BECQUET, Florence LE BARON, Jean-Marie LETT, Angéline OHLMANN), **AQUITAINE** (Bernard DUPIN), **AUVERGNE** (Alain CAUCHY, Catherine CAUCHY, Jean-Pierre DIMOYAT, Geneviève DUPORT, Jean-Pierre GALEYRAND, Patrick WOLLENSACK), **BOURGOGNE** (Gérard GATEAU, Lionel JUNGJUNGER, Christian LAFOREST, Claude LECLAIRE, Catherine PELLEN, Hervé TOGGWILER), **BRETAGNE** (Michel BAZARD, Jean-Pierre GRECIET, Jean-Pierre LALOUE, Monique SALAUN-LE BAUT), **CENTRE** (Alain LEGRAND, Dominique PESSON, Philippe BERNARD, Patrick VIEL), **CHAMPAGNE ARDENNE** (Michel ADNET, Gérard BRISSAUD, Aurélie MILLET), **CORSE** (Marc-André AMADORI), **COTE D'AZUR** (Dominique FARJANEL, Jean-Pierre ODDES), **FLANDRES NORS PAS DE CALAIS** (Jean-Pierre DESORT, Jean-Philippe HERMANT, Bernard JOUNIAUX, Bernard VERA), **FRANCHE COMTE** (Jean-Marie BULLE, Yves CAYOT, Fabienne COQUARD, Thierry VENANT), **GUADELOUPE** (Philippe FAURE), **GUYANE** (Christophe BIENAIME), **ILE DE FRANCE** (Bernard BRUCHE, Didier DESRUTIN, Gilbert HAVEL, Maurice LANGRY, Philippe LETARTRE, Maurice PELLEQUER), **LANGUEDOC ROUSSILLON** (Abel DOS SANTOS, Jean-Bernard QUEZIN, Jackie RACINAIS), **LIMOUSIN** (Eric DELANNOY, Marc LAROCHE), **LORRAINE** (Josette DEMANGEON, Louis BERNARD, Guy MONNIER), **MARTINIQUE** (Jean-Paul SOYER), **MIDI-PYRENEES** (Claudie GALLET, Isabelle MOREAU, Jean-Pierre PILET), **NORMANDIE** (Christophe CARRANO, Gérard GUINGOUAIN, Agnès LARGILLET, Christian VERROLLES), **NOUVELLE CALEDONE** (Guy PLAZANET), **PAYS DE LA LOIRE** (Philippe COUPRIE, Daniel ORIEUX, Virginie VENTROUX), **PICARDIE** (Roger BRADU, Régis FAGART, Gérard LEFEBVRE, Sophie NEVERS, Gérard REBEYROTTE, Daniel VONCK), **POITOU-CHARENTE** (Marc AUBERT, Michel COUSSOT, Patrick NOURISSON), **PROVENCE** (Georges ALBANO, Bruno CALDORA, Bruno DEMAY, Jean-Claude MENAGER), **REUNION** (Jean-Bernard SAUTRON), **RHONE-ALPES** (Jean-Yves BERTRAND, Evelyne GLAIZE, Christophe PEZET, Guy-Hervé SAVORNIN).

Soit : 5 004 voix représentées sur 5 583 disponibles.

Assistent : Membres du Comité Directeur de la FFTA – Cadres Techniques - Personnel FFTA.

Président de l'assemblée : Philippe BOUCLET.

Deux scrutateurs sont désignés pour les votes à main levée : Odile VILLETTE & Didier DESRUTIN

Les votes à bulletin secret ont été organisés sous contrôle de la Commission Electorale composée de : Francis FAGON, Nicole DAIZE, Jean-Pierre DEMANGEON, Marcelle BONNIN-GUERIN (2^{ème} suppléante) et Michel GAZAGNES (3^{ème} suppléant).

Destinataires :

Membres du Comité Directeur,
Présidents de ligues et Comités Départementaux,
Responsables Arbitres de ligues,
Cadres Techniques Régionaux et Fédéraux,
Personnel F.F.T.A., Publication revue fédérale

 **Rapporteurs :** Didier AUBIN, Jean-Michel CLEROY

Date de remise : 2 avril 2012

 **Date de diffusion :** 25 avril 2012

La Fédération Française de Tir à l'Arc a tenu son Assemblée Générale le samedi 31 mars 2012 à la Maison du Sport Français, à Paris.

Le nombre de voix représentées est de 5 004 sur 5 457 voix ; l'assemblée peut donc valablement délibérer pour toutes les motions, notamment pour la modification des statuts qui nécessite l'ouverture d'une assemblée extraordinaire et un quorum de la moitié des voix représentant au moins la moitié des clubs.

L'assemblée est déclarée ouverte à 9h30.

1. Discours d'ouverture de l'assemblée par le Président, Philippe BOUCLET

“ Bonjour à toutes et tous plus particulièrement ceux que je n'ai pas salué en direct.

Le tir à l'arc nous rassemble, la Fédération en organise la pratique. Les jeux olympiques le mettent en lumière, à nous tous ensemble de profiter de cette aubaine.

C'est ainsi que bien souvent certains croient qu'en profitant des droits que nous offrent cette structuration et cet éclairage, sans en respecter les devoirs, font le bien de leurs licenciés. C'est une vision à court terme et opportuniste qui ne peut, à la longue qu'être nuisible à tous. C'est dans tous les cas voir les choses par le petit bout de la lorgnette et réduire sa réflexion à des idées reçues.

Il serait plus convenable, pour ne pas dire respectueux de chacun, que de penser qu'en unissant nos efforts et qu'en faisant adhérer tous nos adhérents à la Fédération nous serions plus forts.

Tous les ans des êtres chers nous quittent, cette année plus particulièrement deux membres éminents de la FFTA nous ont quittés. Je voudrais en cet instant rendre hommage à François de MASSARY et Annie-France FOURNIER et vous demander une minute de silence.

Merci pour tous les êtres chers que nous avons perdus. Je ne me hasarderai à aucune transition tant elle est difficile.

Merci à vous tous d'être là toujours aussi nombreux. L'an dernier la grève nous avait empêchés de tous nous retrouver. Aujourd'hui nous sommes plus de 150 délégués et nous aurons le plaisir d'accueillir Denis Masseglia, Président du CNOSF qui nous fera l'honneur de déjeuner avec nous.

Je commencerai - comme il est de coutume - par saluer d'une part les présidents et représentants des ligues ultra-marines, pour lesquelles il est à noter qu'elles sont toutes représentées cette année, (Jean-Bernard Sautron président de la Réunion, Christophe Bienaimé de la Guyane, Philippe Faure de la Guadeloupe ainsi que Guy Plazanet, représentant la Nouvelle-Calédonie, Jean-Paul Soyer pour la Martinique). D'autre part je ne voudrais pas oublier les nouveaux présidents de ligue : Bernard Philippe (Centre), Eric Morand (Nouvelle Calédonie) et Adrien Douardville-Blaise (Martinique).

Avant de passer en revue les actions à venir il me semble important de faire un tour d'horizon sur des points qui sont en cours de réalisation :

- Goal sera un outil plus performant et plus complet que notre ancien logiciel. Il nous permettra d'extraire statistiques et données avec plus d'exactitudes. Les dernières mises au point s'effectuent une à une. Cependant je voudrais - au nom de la Fédération - vous demander de bien vouloir nous excuser pour les désagréments, certes passagers mais néanmoins handicapants, auxquels vous avez été confrontés. Nous nous sommes laissés convaincre par notre prestataire de service Orange Business Services (OBS) qu'il était prêt à nous servir, ce n'était pas le cas loin s'en faut. Le préjudice est certain nous saurons le leur faire valoir.

- Val d'Isère - 13 au 19 août - durant une semaine, juste après les jeux, l'élite mondiale du tir en campagne s'est donnée rendez-vous dans cette station de montagne pour en découdre. Nous vous y attendons nombreux pour assister au spectacle et surtout venir soutenir nos équipes. L'opportunité vous sera donnée de croiser les meilleurs archers de la discipline mais aussi de tirer sur les parcours des qualifications si vous le désirez.

- L'an dernier vous nous aviez donné la permission de vendre le siège actuel de la Fédération afin d'agrandir nos locaux tout en imaginant la Fédération de demain. Si l'idée est plus que jamais d'actualité nous sommes confrontés à la surenchère que le propriétaire de l'hôtel, initiateur du projet, quant à la cession de ce même hôtel au groupe d'investisseur immobilier qui a repris le projet à son compte.

- Dans 5 mois nous serons à Londres pour suivre les exploits de nos archers, la problématique de la vente de billets du tir à l'arc reste entière. Nous ne sommes pas maîtres du jeu, le CNOSF comme la majeure partie des CNO européens est à l'affût de places à vendre sur le marché. Actuellement l'ensemble des places sont bloquées sur des "packages" de 2 à 3 jours où le tir à l'arc n'est qu'une des épreuves proposées sur une demi-journée. Nous guetterons les offres proposant des billets seuls. Il faudra sûrement attendre mi-juillet pour cela.

- Nous parlons régulièrement de pouvoir diffuser les images que nous proposons, grâce au travail du CNOSF et de son président en particulier, une chaîne gratuite 100% sport sera bientôt disponible sur la Télévision Numérique Terrestre (TNT). La balle est dans notre camp pour proposer des programmes attractifs et réguliers.

- Pour conclure, il nous faut savoir profiter des occasions qui nous sont offertes pour redonner au sport sa vraie place. Le sport est inscrit dans le fonctionnement de notre société, l'ensemble des acteurs politiques et de la vie civile le revendique, le CNOSF s'applique à en être le garant, c'est la raison pour laquelle, comme toutes les composantes de la société il nous faut savoir interpeler les candidats sur leur vision du sport. Nous sommes un acteur majeur de notre société, il faut en être convaincu et ne pas se présenter en victime expiatoire mais en acteur majeur incontournable. Le CNOSF en a fait un cheval de bataille, sachons lui emboîter le pas à notre niveau. A ce titre prenons notre place. Je vous pose la question, qui ici a entendu un candidat parler de sport dans son programme ? Personne car aucun ne l'avais fait jusqu'à ce que le CNOSF le fasse, une synthèse de celle-ci sera disponible sur son site.

Après ces considérations d'ordre général il me semble important de vous résumer l'ensemble des actions, issues du programme proposé par notre équipe en début de mandat, qu'il nous reste à mener à bien. Comme chaque année quatre axes majeurs sont prioritaires

En direction des clubs

- Promouvoir la labélisation : actuellement plus de quatre cents clubs sont labélisés, l'objectif avoué de la moitié de nos clubs labélisés se rapproche. Cette année plus particulièrement nous
- Développer les actions en direction de l'ETAF (école du tir à l'arc français) : partie intégrante du Parcours de l'Excellence Sportive (PES), une aide financière et logistique sera plus particulièrement mise à disposition de ces clubs.
- Donner aux présidents des nouveaux clubs ainsi qu'aux nouveaux présidents de club les moyens de répondre à leur mission : L'accueil au siège de la Fédération de ces nouveaux dirigeants va voir le jour dès cette année, il sera dans les années à venir élargi à d'autres publics.
- Faire bénéficier les clubs de notre stratégie partenariale : La recherche de partenariats ne peut se concevoir qu'à travers une stratégie d'offres bien définies, des documents seront mis à disposition des clubs intéressés par cette démarche pour mieux la structurer.
- Ouvrir nos moyens de communication aux nouveaux outils : La communication revêt de multiples facettes, les réseaux sociaux en font partie, la Fédération se dotera de portail donnant accès à ceux-ci.
- Développer la pratique féminine : Si une médaille olympique est assurément un moyen de communiquer dans ce sens, il nous faut profiter de toutes les opportunités que nous offrent les médias (Le film – Rebelle - sera l'une d'entre-elles), de plus de nombreuses initiatives sont prises au sein de nos instances – après avoir jugé de leur pertinence nous les aiderons financièrement à les faire perdurer.

En direction des publics extérieurs

- Renforcer nos relations avec le monde du handicap : après la FFH nous allons ouvrir nos portes à d'autres handicaps (FFSA).
- Nous inscrire dans une logique de développement durable : des actions simples vont être proposées, soyons inventifs et efficaces.
- Aider les organisateurs à valoriser les championnats qu'ils organisent : Nos organisations sont excellentes pour la très grande majorité d'entre elles, il nous faut maintenant sortir de l'enceinte de la compétition pour se faire connaître au grand public. Soyons convaincus que le spectacle que nous proposons est aussi attractif que le sont ceux habituellement proposés par d'autres sports.
- Profiter de l'éclairage des jeux olympiques pour toucher l'ensemble des publics : L'opportunité nous est donnée d'être sur le devant de la scène. S'il est sûr que l'obtention d'une médaille jouera en notre faveur, n'oublions pas que durant quelques olympiades le simple fait d'être acteur de ce grand rendez-vous médiatique suffisait à faire croître le nombre de nos licenciés.

En direction de l'International

- Sauvegarder l'usage du français sur les organes d'information de la World Archery Federation (WA) : si les choses sont clairement établies en ce qui concerne cette instance, il nous incombe de faire le maximum pour qu'il n'en soit pas de même pour l'EMAU
- Etre présents sur les différentes scènes internationales : A chaque élection, quels que furent les résultats précédents, il nous faut proposer des candidats afin de pourvoir les

postes et profiter de chaque opportunité pour investir une place dans une commission, un organe de réflexion...

- Présenter la candidature de la France pour une compétition internationale par an : voici le programme tel que nous le souhaitons, 2012 Val d'Isère (Championnat du monde de tir en campagne), 2013 Paris (Finale de la coupe du monde aux fontaines du Trocadéro), 2014 Nîmes (Championnat du monde de tir en salle), 2015 Robion (Championnat du monde de tri 3D), 2016 Vichy (Championnat du monde Juniors extérieur), 2017 Vittel (Championnat d'Europe extérieur)

Comme en introduction, je terminerai une citation "Il ne faut jamais pleurer d'avoir perdu la lune cela empêche de voir les étoiles".

Nous serons à côté de nos athlètes, sans distinction de pratique, car tous nous croyons en nos chances d'obtenir une place sur le podium. L'ensemble des moyens que nous pouvions mettre à leur disposition l'ont été. Dès lors quoique l'on fasse et imagine tout se disputera sur le terrain où seul le sport décide de l'issue des matches. Soyons convaincus que chaque archer français qui entrera sur le terrain le fera avec la volonté de vaincre et de donner le meilleur de lui-même. Et si le sort nous était contraire sachons regarder les réalités qui sont favorables : des finances saines, des projets majeurs.....

Et imaginons ensemble d'autres rêves olympiques à venir tels qu'**une médaille à Rio.** "

2. Intervention de Denis Masegla, Président du CNOSF

Monsieur Denis Masegla, le Président du CNOSF, après avoir salué l'action de toutes les personnes présentes, en tant que bénévoles a souhaité revenir sur les actions mises en place aujourd'hui par le CNOSF. En premier lieu, il évoque la mise en place de la chaîne de télévision sur la TNT qui illustre bien la volonté actuelle de modifier l'image et la position du mouvement sportif au sein du modèle sportif français.

La Conférence Nationale du Sport, mise en place depuis ce début d'année, est un des supports choisis pour mener à bien les évolutions du mouvement sportif au sein du modèle sportif français. Présidée par le ministre des Sports, elle associe les différents acteurs impliqués dans la gouvernance du sport, le mouvement sportif, l'Etat, les collectivités territoriales et le monde économique. Elle permet l'instauration d'un dialogue entre tous ces acteurs afin que le modèle sportif actuel soit encore plus performant, tout en conservant ses propres fondements.

Parmi les propositions émises en faveur du secteur sportif par la Conférence Nationale du Sport, peuvent être citées : l'instauration d'un système « chèque sport » s'inspirant de modèles existants tels que le « chèque restaurant » ou le « chèque vacances » ; la mise en place d'un « compte satellite du sport » destiné à évaluer et communiquer sur le poids économique du sport dans notre société.

Après cette évocation, Denis Masegla a souhaité mettre l'accent sur l'action du CNOSF en faveur de la mise en place du Comité Stratégique International. L'accueil des grands événements sportifs en France, ainsi que la présence française dans les institutions sportives internationales, constituent les deux priorités fixées par les membres de cette nouvelle instance de concertation et de décision.

Pour les Jeux de Londres, en 2012, la représentation institutionnelle de la France dans ce grand rendez-vous planétaire doit être irréprochable. Les aménagements sur la billetterie par le biais de packages avec une tarification raisonnable ont permis de maintenir un certain équilibre de répartition entre l'offre et la demande afin que le plus grand nombre parmi nos compatriotes puisse participer à ce grand événement.

Le Club France va pouvoir ainsi accueillir dans de bonnes conditions en moyenne 3500 personnes sur 7500 m².

Denis Masegla a tenu, enfin, à s'exprimer plus largement sur un projet qui constitue un véritable enjeu pour le CNOSF : le « Club ambition sport ». Ce club propose de fédérer le monde économique (notamment les PME) autour du sport français, de ses valeurs et de ses ambitions. Rassembler le plus grand nombre d'entreprises, créer un sentiment d'appartenance fort et développer les relations entre tous les acteurs économiques : tel est son triple objectif.

Pour une cotisation raisonnable, l'entreprise qui adhère obtiendra un Label « Club Action Sport » dont elle pourra tirer bénéfices en termes de visibilité et de communication. Il lui permettra également d'appartenir à un réseau, d'entretenir un certain nombre de liaisons d'affaires, et enfin, de permettre à ses salariés de pouvoir disposer d'un certain nombre d'avantages : carte membre « Supporter

Privilégié » de l'Equipe de France Olympique, membre du « Club Ambition Sport » pour notamment accéder à un certain nombre de services interactifs (informations, vidéos et photos, places à des événements sportifs, etc...).

Les fonds ainsi collectés vont permettre, quant à eux, de renforcer le financement du monde fédéral et, d'autre part, de permettre de créer une caisse de solidarité destinée à financer des actions en faveur du sport. Le 18 avril prochain, à l'occasion de la célébration du « J-100 », en présence des médias, le CNOSF communiquera largement sur ce projet et ses ambitions.

En conclusion, Denis Massegia a souligné qu'aujourd'hui, effectivement, parmi d'autres, les solutions pour permettre au monde du sport d'avoir les moyens de ses ambitions, consistent à être un peu plus performant à tous les niveaux et de mettre en place de tels dispositifs « gagnant – gagnant ».

3. Lecture du Rapport Moral par le Secrétaire Général, Jean-Michel CLEROY

“ Mesdames et Messieurs les présidents des ligues, des comités départementaux, des clubs, Mesdames et Messieurs les délégués des clubs,

4 thématiques traditionnelles guideront mon intervention :

- Les effectifs, le sportif, les activités fédérales, les dossiers d'actualité.

Les Effectifs, 66 423 licenciés !

Pour la quatrième année consécutive nos effectifs continuent de progresser (+2,10%), avec un taux de renouvellement en augmentation pour arriver à 67,70% (+0,6%). Ces deux premiers indicateurs sont significatifs du travail de structuration effectué dans l'ensemble des clubs. Les services que vous proposez correspondent aux attentes de nos adhérents.

La représentation

- Des jeunes : 46 % (+2 %)
- Des féminines : 23,50 % (+3,18 %)

On peut expliquer ce chiffre des féminines par les actions engagées. Nous devons accentuer et promouvoir ces actions.

Les nouvelles licences adultes

On peut encore les nommer ainsi cette année, car la déclinaison au sein des organes déconcentrés s'est réellement effectuée en septembre 2011. Un bilan précis sera réalisé après deux saisons comme nous vous l'annoncions lors de notre dernière assemblée générale. Voici les chiffres de 2011 :

- Pas de pratique : 1 121 - Pratique en club : 5 870 - Compétiteurs : 27 617

Ainsi que 389 licences conventions (FFH et FFSA) et 1 676 licences découvertes (- 22 %).

Les Ligues et les Départements

Les différents chiffres qui vont suivre peuvent paraître barbares avec des millièmes de licenciés dans les ratios, mais il faut les prendre en tant qu'indicateurs qui nous permettent de suivre notre développement et d'alimenter nos réflexions.

La ligue de Bretagne avec la plus importante progression avec **11%** et 4 027 licenciés, occupe le 5ème rang national talonnant le Centre (4 044 licenciés) et la Normandie (4 068). L'Île de France et Rhône Alpes ont respectivement 12 372 et 6 058 licenciés. La Corse est en recul de 6,79%.

Pour l'Outre-mer la Réunion et la Guyane progressent légèrement, à l'inverse des autres ligues qui sont en recul cette saison.

Autre indicateur important, celui du ratio « licenciés / habitants », Citons les 5 ligues où le tir à l'arc est le plus implanté :

TOP 5 – Ligues (10,6 en métropole–4,12 DOM TOM) pour 10.000 habitants

(La Bretagne progresse de la 5^e et à la 3^e position)

Picardie	18,42 licenciés
Centre	15,93 licenciés
Bretagne	12,68 licenciés
Franche Comté	12,32 licenciés
Normandie	12,31 licenciés

Les départements des Yvelines et la Seine et Marne sont au-delà des 2 000 licenciés et 18 autres sont à plus de 1 000. Les évolutions les plus significatives sont à mettre au profit de la Creuse (+ 37%), du Gers (+ 34%) et des Côtes d'Armor (+ 26%).

Si on reprend le ratio licenciés/population voici le Top 5 :

TOP 5 – Départements (moyenne 10,37) pour 10.000 habitants

(Le tir à l'arc en Lozère poursuit son implantation, le Cher se maintient tandis que l'Aisne et le Territoire de Belfort sont en léger recul)

Lozère	44,45 licenciés
Oise	23,66 licenciés
Aisne	19,48 licenciés
Territoire de Belfort	19,47 licenciés
Cher	17,93 licenciés

Les clubs

1 626 clubs affiliés contre 1 650 en 2010 avec 37 nouveaux adhérents.

La moyenne des licenciés par club est passée de 39,5 à 40,85.

Les plus imposantes structures sont Angers (176 licenciés), Riom (171).

Les Arbitres

Les chiffres :

1 341 arbitres fédéraux (+ 126) dont 125 formateurs.

Ajoutons **149** arbitres assistants (+ 22).

Nous avons **48 jeunes arbitres** contre 56 en 2010.

Le taux de féminisation est à 23,31%

Continuons à œuvrer pour la formation de nos arbitres qui sont les garants de nos compétitions, tout en leur permettant de pratiquer. Ces efforts passent par la poursuite du projet « un arbitre par club organisateur ». Mais il ne faut pas délaissier les disciplines de parcours au risque que certaines régions ne puissent en organiser.

Les Jeunes arbitres : Depuis plusieurs saisons les commissions nationales des arbitres et des jeunes dirigeants œuvrent afin de les valoriser. Les résultats aux fonctions internationales ont validé le projet. Les 2 lauréats du concours « jeune arbitre », Elisabeth FREREBEAU (Ardèche) et Antoine DE BRUXELLES (Seine Maritime) ont arbitré le championnat fita jeunes.

Impliquons-nous tous, clubs, comités et ligues, pour promouvoir les jeunes arbitres. Dès 2012 ils seront pris en compte dans l'indicateur « un arbitre par club organisateur ».

Nos internationaux

La commission des arbitres, en adéquation avec le comité directeur, a mis en place une préparation pour accéder aux fonctions internationales. Réussite totale en 2011, réussite mais aussi fierté avec 100% à l'examen d'arbitre continental. Examen qui n'a rien d'une simple validation bien au contraire. Deux de ces officiels sont issus de la filière « jeunes arbitres ».

Christophe Pezet, Denis Paquet, Anthony Hillairet et Mélodie Louvel ont rejoint Jean-Claude Lapostolle et Jean-Pierre Gabarret en tant que juge continental.

Jean-Pierre Galeyrand est juge international en FITA et Jean-Claude Lapostolle en ski arc.

A noter les distinctions de Jacques Daunan et de Jean-Pierre Gabarret en tant que juges émérites et de Raymond Poulain comme juge honoraire.

Les outils

Je terminerai ce paragraphe par cette action sur la dématérialisation du manuel de l'arbitre. A cet effet une tablette a été remise à chaque PCRA.

Sportif

Comme il est de tradition, un compte rendu le plus exhaustif possible vous sera présenté par le Directeur Technique et la Directrice de la Communication en fin de cette assemblée. Voici les événements majeurs.

À l'international

8 records internationaux !

- Europe : 3 par Gaël Prévost en Junior arc classique ; Romain Girouille, arc classique à 90 mètres ; Dominique Genet, arc à poulies sur le 2 fois 50 mètres ; Julien Deloche arc à poulies sur le duel à 15 flèches ; L'équipe arcs à poulies homme sur l'épreuve du 2 fois 50 mètres (Deloche-Genet et Peineau).
- Monde : Equipe arcs à poulies sur un match à 24 flèches (Deloche-Genet et Peineau).

Les championnats

Toutes les disciplines sont montées sur les podiums, pour un total de 9 médailles.

Tir 3D – Championnat du monde en Autriche (Donnersbach)

- Les équipes masculine et féminine remportent le titre de Championne du Monde
- Chantal Porte médaille de bronze en catégorie Bare Bow

Tir en Campagne – Championnat d'Europe en Italie (Montervarchi)

- Christine Gauthé, médaille d'argent en catégorie « arc nu ».
- Quentin Baraer, médaille d'argent en junior arc classique.

Tir en Salle – Championnat d'Europe en Espagne (Cambrils)

- Sébastien Peineau médaille d'argent en arc à poulies.
- L'équipe arcs à poulies hommes, médaille de bronze (Peineau-Genet-Doussot).

Tir FITA – championnat du monde en Italie (Turin)

- Pascale Lebecque, médaille d'argent en arc à poulies.
- L'équipe masculine classique est Vice-Championne du Monde (Girouille-Valladont-Prévost).

La coupe du monde

2 médailles d'or, 2 d'argent et 2 de bronze. Deux athlètes se sont qualifiés pour la finale à Istanbul, Bérangère Schuh qui termine à la 3^{ème} place, et Gaël

La préparation olympique a amené nos archers à sillonner la planète de Cambera (Australie) à Bangkok (Thaïlande). Les grands prix européens, les Juniors Cup et le championnat du Monde Junior ont permis de faire briller nos athlètes et de renforcer leur expérience. Citons les universiades de Chenzen (Chine) avec un titre en arcs à poulies et 2 médailles de bronze.

L'ensemble de ces résultats permet à la France de retrouver le 3^{ème} rang mondial !

Chez les clubs, Rennes remporte la coupe d'Europe chez les garçons et St Avertin termine à la seconde place chez les féminines.

Les Championnats Nationaux

L'offre sportive est attractive avec les filières par équipes, mais aussi les critères, le challenge Pro first, les TNJ.

La fédération remercie chaleureusement tous ceux qui ont organisé un championnat et les délégués techniques qui les accompagnent dans la réalisation de leur projet. Si certaines de ces organisations semblent plus complexes que d'autres, l'expérience laisse apparaître une réussite avec le regroupement de plusieurs clubs. L'organisation d'une manifestation nationale amène des retombées pour les collectivités (en nuitées) mais également pour les structures organisatrices.

Les organisations internationales

L'association des épreuves de la division nationale classique et poulies avec un grand prix européen a fait de BOE en mai 2011 la capitale du tir à l'arc européen pendant une semaine. Nos remerciements à l'ensemble des bénévoles qui ont œuvrés lors de cette compétition.

Nîmes et son tournoi international a accueilli le grata des archers en salle, tournoi support d'une manche de coupe de monde indoor !

L'Ecole du Tir à l'Arc Français

Le développement et la structuration des clubs est au centre du PES (le parcours de l'excellence sportive). La Direction Technique a maintenant décliné tout le schéma et l'Ecole du Tir à l'Arc Français (nommée ETAF) est en place. Nous pouvons recenser 107 clubs formateurs, clubs qui répondent aux critères retenus. Des dispositifs d'accompagnements des entraîneurs, des regroupements des jeunes sont proposés tout au long de la saison avec des dotations en matériels. C'est l'aboutissement de la réflexion menée par la DTN sur l'accès à la filière du haut niveau, qui l'a conduite vers la Corée mais aussi vers d'autres fédérations.

Les Activités Fédérales

Le Siège Fédéral

Evolution du siège

Le projet de changement de siège est toujours à l'ordre du jour, mais l'opportunité que nous recherchons ne s'est pas présentée. En parallèle, le projet de l'hôtel n'a pas abouti mais un autre consortium pourrait se porter acquéreur des bâtiments. Ce projet est important dans le fonctionnement du quotidien pour nos salariés.

La comptabilité

Les trésoriers sont garants de la bonne santé financière, aidés dans cette tâche par l'ensemble des commissions et de Philippe Cabarez notre comptable. Cette gestion se concrétise par un résultat positif de 103 838,51 €.

La boutique

Nous avons dorénavant la possibilité de commander les articles en ligne, mais d'autres évolutions pour une meilleure organisation de gestion seront prochainement disponibles.

DOM-TOM-POM

Leur représentation au sein des comités directeurs permet d'avoir une meilleure efficacité pour répondre à leurs problématiques et sur la mise en place des projets fédéraux. Annuellement des cadres techniques effectuent des missions sur les formations, St Barthélémy, Pointe à Pitre et l'île de La Réunion ont pu en bénéficier.

Un événement important s'est déroulé en 2011 en Nouvelle Calédonie, les Jeux du Pacifiques. La Nouvelle Calédonie remporte le titre par équipe (Anthony Clerte, Clément Bonnetterre et Grégoire Daniel), l'argent en mixte et une médaille de bronze.

Les actions en 2011

Extranet fédéral

Lorsque l'on met en place un nouvel outil pour le fonctionnement de la fédération et en particulier pour nos dirigeants, celui-ci se doit d'être plus fonctionnel et apporter des améliorations sensibles sans pour cela rencontrer des problématiques « sérieuses » lors du transfert. C'est avec ces arguments que la nouvelle plateforme nous a été présentée par Orange Business Service (OBS).

Pour assurer une ouverture optimum, la mise en service a été décalée à la demande du prestataire.

Même si dans toute mise en place d'un système informatique on peut rencontrer ce que l'on appelle communément « des bugs », la situation de l'automne est bien évidemment insatisfaisante, car au-delà de la prise de licence c'est tout le fonctionnement fédéral qui a été impacté. Conscients des désagréments apportés à nos dirigeants, nous avons mis en œuvre l'ensemble de nos moyens pour un retour à une situation normale le plus rapidement possible.

La structuration

La commission des Labels valide les Labels Fédéraux, mais a un rôle essentiel dans les échanges et sur l'évolution des services dans les clubs. Le fonctionnement avec les référents régionaux remplit parfaitement cet objectif.

2011 a vu une évolution de l'application Dirigclub'FFTA mise à disposition des clubs, avec une version dédiée aux commissions régionales.

Les réflexions se poursuivent avec un bilan sur les critères et particulièrement sur le premier niveau « le Bronze ». D'autres domaines font l'objet d'une étude, les clubs formateurs avec la DTN, les spécificités des DOM TOM, la signalétique,

Les chiffres de la dernière campagne

Sur les 196 dossiers, 163 clubs ont obtenus un label.

**27 labels Or, 50 Argent et 137 Bronze.
378 structures labellisées soit 23% de nos clubs.**

Les Formations

Les formations professionnelles

- Formation DE avec 4 candidats pour 3 validations totales et 1 partielle.
- Formation DES : Loïc Briere de Normandie est le premier diplômé du DESJEPS mention tir à l'arc. Romain Girouille qui suit la formation sur 2 années a validé les épreuves qu'il a présentées.
- Par ailleurs deux cadres ont suivi la formation au professorat de sport à l'INSEP avec une réussite au concours, Julien Alsberghe qui a été nommé stagiaire sur la ligue de Provence-Alpes-Côte d'Azur.
- 23 formations CQP (certificat de qualification professionnelle) ont été organisées (17 en région et 6 par l'organisme de formation) pour 183 diplômés délivrés un chiffre stable par rapport à 2010.
- Dans le cadre du développement du tir à l'arc mondial et avec l'aide combinée de l'EMAU, de la FITA, de la FFTA et des CNO, un stage de formation pour les entraîneurs européens a été organisé en France au printemps 2011.

Les formations fédérales

Les différents modules des formations complémentaires peuvent dorénavant être mis en place au sein des régions.

Les chiffres !

43 formations continues ont été validées pour 354 cadres.

34 tests de pré requis

37 formations « d'entraîneur 1 » soit 8 de plus qu'en 2010 pour 244 diplômés délivrés (ratio = 0,47 E1 par club).

Les formations « d'entraîneur 2 » rencontrent toujours des difficultés pour leur mise en place, 8 sessions en 2011 contre 10 en 2010, pour 23 diplômés délivrés.

Ces résultats ont amené la commission et la Direction Technique à faire une enquête sur les besoins en formation, enquête dont les résultats seront prochainement communiqués.

La commission réfléchit sur un nouveau format des journées nationales de la formation après 11 années d'existence.

Formation des Jeunes Dirigeants

Le projet de la commission sur la prévention des conduites dopantes a été retenu par le ministère. De la conception à la mise en application par des interventions lors des stages dans les ligues et sur des championnats de France, tout est piloté par les jeunes avec Dominique Ohlmann.

Thomas Vaillant a été nommé « jeune ambassadeur européen » par le CNOSF dans un projet de lutte contre le dopage. A à ce titre il participe régulièrement à des manifestations dont les Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Je tiens à souligner la disponibilité et l'enthousiasme de ces jeunes malgré les contraintes de mener de front le projet fédéral, leurs études et leurs préoccupations personnelles.

Il est à noter que la formation des jeunes dirigeants a obtenu le label ministériel de la vie associative dans le cadre de l'année européenne du bénévolat.

Tout comme pour les arbitres, notre relève se construit actuellement. Soyons attentifs à eux, impliquons les dans nos différents projets.

Communication – La production d'images

Diverses opérations de communication, en interne avec « A vos arcs » et vers les publics externes pour la rentrée des sportifs partenariat Décathlon. La fédération a été présente sur différents évènements, allant du tournoi de Nîmes aux journées du patrimoine à l'INSEP.

Un pool de photographes permet de couvrir le plus large éventail possible de nos compétitions mais également sur les tournois internationaux.

En poursuivant la production d'images au travers de FFTA TV, Sport+, et de différents supports comme la production de DVD, la fédération a le souci de communiquer sur l'ensemble des supports médiatiques incluant le site internet fédéral, les news letters dirigeants (1500 adresses) et licenciés (25000) ainsi que les réseaux sociaux et nos supports papiers tel le magazine.

Les outils

Le portail du site internet a été refondu.

Facebook va atteindre prochainement les 3000 abonnés.

Et tout récemment la fédération communique via Twitter.

Nos dirigeants au sein des institutions internationales

La fédération souhaite participer pleinement au fonctionnement des instances de l'EMAU et de la fédération mondiale. Philippe Bouclet occupe le poste de Vice-Président de la FITA, et membre du Conseil d'Administration de l'EMAU, Christian LAFOREST est le Président de la Commission des Finances de l'EMAU.

Dominique Ohlmann et Jean-Michel Cléroy ont participé à un séminaire sur le management organisé par la fédération mondiale dont Olivier Grillat était l'un des intervenants.

Christian Laforest et Dominique Ohlmann ont obtenu la formation de « délégué technique territorial ».

La fédération déplore la suppression du français au sein de la FITA. Concomitamment cette dernière est devenue la fédération mondiale ou en anglais la « WAF ».

Reconnaissance du bénévolat

86 médailles fédérales ont été attribuées cette année, dont 3 « grand Or » qui seront remises au cours de cette assemblée.

En détail : 20 médailles chez les arbitre, 9 chez les entraîneurs et 56 pour les dirigeants,

Le dispositif des « lettres de félicitations » peut être plus largement utilisé afin de mettre en avant celles et ceux qui s'activent quotidiennement dans leur club.

C'est pour la seconde année que sera remis le challenge « André NOEL », le podium vous sera donné par le président de la commission.

Les autres projets

- Médicale
 - La commission participe au projet de lutte contre les conduites dopantes.
 - A la demande du CNOSF, la fédération a mis en place un comité « sport-santé » composé de médecins et d'élus dont l'objectif est de déterminer les bienfaits de la pratique du tir à l'arc dans le cadre de la prévention de la santé.
- Les équipements
 - Plusieurs projets en plus des dossiers que la commission a en charge, contre le suivi des dossiers CNDS équipements :
 - La cartographie avec la réalisation du cahier des charges avant l'appel d'offres l'été prochain.
 - Un guide technique des équipements.
 - La définition d'une politique fédérale des équipements.
- La coopération internationale
 - Un projet de coopération avec les pays de l'ouest africain a été initié par la donation d'un système de feux.

Les Dossiers d'Actualités

La Formation

Les 12 et 13 mai se déroulera la première journée des Présidents des nouveaux clubs, mais 2012 est également l'année où la fédération déposera le dossier de renouvellement d'agrément pour le CQP.

Nos dirigeants au sein des institutions

Poursuivre la représentation française au sein des institutions internationales, avec la présence d'une délégation lors des séminaires et congrès.

La Communication

Une stratégie de communication pour 2012 a été mise en place par le comité directeur. C'est un des objectifs de la saison, et pour le réussir il a été fait appel à une agence de relation presse.

Le sportif

2012 année olympique bien sûr avec la manche de coupe du monde à Ogden où seront attribué les derniers quotas qui, nous l'espérons, permettra d'aligner 2 équipes à Londres. Dans la continuité des jeux, nous organisons les mondiaux de tir en campagne à Val d'Isère en août.

Soyons tous derrière nos athlètes. Ils ont besoin du soutien des 66 000 licenciés.

Je terminerai mon intervention par des remerciements pour tous ceux qui œuvrent à la base et bien souvent dans l'ombre :

Les élus, les dirigeants, les entraîneurs et les arbitres ;

Mais aussi les médecins, les cadres régionaux et leurs équipes techniques régionales.

Je n'oublierai pas l'ensemble des permanents du siège qui nous permettent, de pouvoir mener nos fonctions avec la meilleure efficacité possible.

Merci de votre attention et bon vent à nos archers à Londres ! ”

4. Rapports sur la gestion fédérale

4.1. Rapport de la Trésorière - Eliane GUILLON

“L'exercice 2011 dégage un solde créditeur de **103 838,51 €**.

Des recettes fédérales en hausse : + 1,08 %

	2008	2009	2010	2011
Recettes Fédérales hors subventions	2 744 393	2 808 222	2 808 437	2 838 663

Des licences en progression

Augmentation globale pour la saison 2011 de 2,10% avec un taux de renouvellement de 67%

	Adultes	Jeunes	Poussin	Découverte	Convention	Total au 31.08.2011
Saison 2010/2011	34 608	25 483	4 235	1 676	421	66 423
Variation	- 1,26 %	+ 9,34 %	+ 2,99 %	- 21,86%	- 4,75%	+ 2,10 %

La refonte des tranches de catégorie a impacté le nombre de licences jeunes. Environ 2200 licenciés qui auraient dû passer seniors sont devenus juniors. Il convient donc de relativiser les variations.

Les chiffres du début d'année 2012 ont une tendance à la baisse. Nous enregistrons au 31 décembre un fléchissement de près de 1 500 licences soit une prévision de baisse de l'ordre de 2,50%.

Une subvention du Ministère en augmentation : + 2,24 % hors projet

Il n'y a pas eu d'aide exceptionnelle mais le projet PREVENTION DOPAGE qui a été retenu par le ministère a été inclus dans la convention.

	2008	2009	2010	2011
Versement FFTA Hors aide exceptionnelle	912 137	767 948	812 241	830 447
- Aides exceptionnelles - Projet	86 500	50 000		13 000
TOTAL VERSEMENT	998 637	817 948	812 241	843 447

Des recettes boutique en retrait :

	2009	2010	2011	Variation
Recettes secteur lucratif	57 239	62 462	60 856	- 2,57 %

- Baisse des demandes de distinctions fédérales significative - 4,73 %
- Baisse de la diffusion des passeports - 15 %
- Vêtements : Baisse en valeur mais pas en volume : solde de certains produits

Notre trésorerie comme en 2009 et 2010 est saine.

Ce résultat est un point positif pour nos projets :

- l'acquisition de nouveaux locaux,
- l'organisation de grandes compétitions de niveau mondial (coupe du monde au Trocadéro en 2013)
-

Nous savons nous donner les moyens, en augmentant notre réserve financière de pouvoir mener à bien de grands projets. C'est pourquoi nous martèlerons (Thierry et moi), comme l'année précédente que nous devons rester vigilants sur le respect des lignes budgétaires que nous nous sommes fixées.

Notre étroite collaboration avec Thierry a été particulièrement bien suivie par Philippe Cabarez qui a su parfaitement répondre à nos nombreuses demandes avec l'aide des autres personnels de la Fédération tout au long de l'année. De cette façon nous pouvons régulièrement informer les membres du bureau et du comité directeur de l'évolution du budget. C'est la première année que le résultat était quasiment connu à fin janvier !

Je tiens donc simplement à les remercier chaleureusement.”

4.2. Rapport du Commissaire aux Comptes - Mr Guy DUCROS

“Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association «Fédération Française de Tir à l'Arc», tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes

comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il est précisé que l'audit n'a pas porté sur la comptabilité analytique de la Fédération.

II. - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

- dans le cadre de mon appréciation, j'ai été amené à examiner la réalité et le rattachement à l'exercice des produits enregistrés dans les comptes de l'association,
- j'ai apprécié la pertinence de la mise en œuvre et du respect des principes comptables

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications spécifiques

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.”

4.3. Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées

“Mesdames et Messieurs,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions règlementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvert à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Personne concernée : Gwenaëlle BOUCLET fille du Président de la Fédération

Nature et Objet: : prestation de traduction de documents émis par la Fédération Internationale de Tir à l'Arc, pour un montant de 997,50 €.”

4.4. Motions présentées à l'assemblée :

1^{ère} motion : Approbation des comptes 2011, quitus à la trésorière et rapport sur les conventions :

Les adhérents, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2011, du rapport de la Trésorière et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuvent lesdits comptes tels qu'ils leur sont présentés par la Trésorière et lui donnent quitus pour sa gestion.

Résultat du vote de la motion 1 :

Oui	5 004
Non	0
Absents	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

2^{ème} motion : Affectation du résultat :

Le Comité Directeur de la F.F.T.A. propose à l'Assemblée Générale que l'excédent s'élevant à 103.838.51 euros soit affecté au compte «Report à nouveau» de l'exercice antérieur.

Résultat du vote de la motion 2 :

Oui	5 004
Non	0
Absents	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

3^{ème} motion : Cotisation des membres – Montant de l'affiliation annuelle 2013

Conformément à l'article 26 des statuts, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale de fixer le montant de la cotisation annuelle des clubs :

- 50,00 € pour tout nouveau club ;
- 20,00 € pour les clubs effectuant le renouvellement en septembre/octobre
- 30,00 € de pénalité pour les clubs qui renouvellent leur affiliation entre novembre et août.

Résultat du vote de la motion 3 :

Oui	5 004
Non	0
Absen <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

4^{ème} motion : Montant des tarifs des licences 2013 :

Conformément aux articles 4.2. des statuts et 9.2 du Règlement Intérieur, le Comité Directeur propose à l'assemblée générale d'adopter le montant des licences (inchangé par rapport à 2011) :

Catégories	Licences	Tarifs
Poussins	P	12 €
Jeunes	J	21 €
Adultes	Pratique en compétition	38 €
	Pratique en club	30 €
	Pas de pratique	25 €
Convention Handi.	H	14 €
Découverte (à partir du 1 ^{er} mars)	D	15 €

Licence convention handi : uniquement les licences compétition.

Résultat du vote de la motion 4 :

Oui	5 004
Non	0
Absents	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

5^{ème} motion : Participation exceptionnelle liée à la licence 2013 :

Participation exceptionnelle d'un montant de 1,50 € par licence pour soutenir le financement de la finale de la Coupe de Monde de Tir à l'Arc à Paris en 2013 (liée à la licence 2013).

Résultat du vote de la motion 5 :

Oui	4 179
Non	413
Abstentions	412
Absents	579

Motion adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

6^{ème} motion : Approbation du budget prévisionnel 2012 :

Le budget prévisionnel 2012 est soumis à l'approbation de l'assemblée générale, sous réserve d'une éventuelle révision en fonction de la subvention allouée dans le cadre de la convention d'objectifs.

Résultat du vote de la motion 6 :

Oui	5 004
Non	0
Absents	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

7^{ème} motion : Création des Commissions Départementales**Représentation territoriale – Article 8 ligues et comités.****Article 8.4. « Commissions départementales (ou provinciale pour la Nouvelle-Calédonie)»**

« Lorsqu'il n'existe pas de comité départemental doté de la personnalité morale (ou lorsque celui-ci est en sommeil ou dissous), la Fédération peut solliciter la constitution d'une commission départementale au sein de la ligue. **Cette demande est recevable sous réserve d'obtenir au cours d'une assemblée regroupant les clubs du département représentant au minimum la majorité des clubs affiliés et représentant au minimum la majorité des voix** selon les conditions mentionnées à l'article 9.1. des présents statuts.

Dans ce cas, après approbation par l'assemblée générale de la ligue de la constitution de cette commission, les missions généralement dévolues aux comités départementaux sont transférées à la ligue. La ligue délègue ces missions à la commission départementale dans des conditions qui doivent alors être précisées dans ses statuts, après avis du comité directeur de la FFTA.

Les commissions départementales agissent alors en qualité d'organes déconcentrés n'ayant pas la personnalité morale.

Il peut être mis fin aux missions des commissions départementales sur proposition des clubs du département dans des conditions similaires à celles décrites au 1^{er} alinéa de l'article 8.4 après accord de la FFTA. Dès lors, les clubs sont tenus de s'organiser en comité départemental. La ligue harmonisera ses statuts en conséquence. »

L'article 8.4. actuel devient 8.5.

L'article 8.5. actuel devient 8.6.

Résultat du vote de la motion 7 :

Oui	4 730
Non	55
Abstentions	219
Absents	579

Motion adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

8^{ème} motion : Statuts – Nombre de membres au bureau directeur de la F.F.T.A.**Titre IV – Administration – Section I « Le Comité Directeur »****Modification de l'article 17 (bureau)**

Après son élection, le comité directeur complète en son sein un bureau de **9 (7)**-membres dont la composition est la suivante :

- Le président : est le candidat tête de liste

- Puis sont désignés au scrutin secret **quatre (deux)** vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un trésorier général, un trésorier général adjoint.

Le reste sans changement

Résultat du vote de la motion 8 :

Oui	5 004
Non	0
Absents	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

9^{ème} motion : Règlement Intérieur - les Commissions Départementales**Article 7 « Les ligues régionales et les comités départementaux ».****Ajout de l'article 7.3****7.3. LES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES**

Lorsqu'il n'existe pas de comité départemental ou provincial doté de la personnalité morale, les commissions départementales assurent les missions généralement dévolues aux comités départementaux dans les conditions précisées dans les statuts de la ligue.

Elles ne sont pas autonomes, elles ne perçoivent pas de cotisations

Résultat du vote de la motion 9 :

Oui	5 004
Non	0
Absents	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

10^{ème} motion : Règlement Intérieur - Publication sur internet**Article 1 « Publication de référence »****Ajout de l'article 1.6****1.6 – Moyen de diffusion**

Les publications mentionnées au présent paragraphe sont diffusées par la Fédération selon des moyens traditionnels (voie de presse, voie postale...) ou électroniques (site internet de la Fédération, extranet des clubs).

Résultat du vote de la motion 10 :

Oui	5 004
Non	0
Absents	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

11^{ème} motion : Règlement Intérieur - Validation des règles de sélection et du guide du haut niveau**Article 17 « Comité de sélection des équipes nationales »****Modifier l'article****Composition et règles :**

La composition des comités de sélection est fixée par le bureau du Comité Directeur sous la responsabilité du Président de la F.F.T.A. et de la Direction Technique Nationale. La composition est précisée pour chaque discipline du tir à l'arc et publiée.

Les règles de sélection sont préparées par le DTN et adoptées par le comité directeur de la FFTA ou le bureau directeur avant d'être publiées.

Tout sportif de haut niveau inscrit sur la liste nationale s'engage à respecter les principes et valeurs de la charte du sport de Haut Niveau. Le guide du Haut Niveau est préparé par la Direction Technique Nationale et validé par le comité directeur de la FFTA. Il comprend notamment le contenu de cette charte qui fixe le cadre général des relations entre les sportifs de haut niveau et leur environnement (Etat, fédérations, collectivités territoriales, partenaires privés).

Résultat du vote de la motion 11 :

Oui	5 004
Non	0
Absents	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

12^{ème} motion : Règlement financier - les frais bancaires

Article 8 « Les recouvrements des créances ».

Modifier l'article 8

Le Trésorier général de la FFTA peut déléguer son pouvoir de recouvrement au service administratif ou comptable de la FFTA.

Les frais bancaires consécutifs aux incidents de paiement sont à la charge des membres (ou structures déconcentrées) concernés. Le montant de ces frais peut être consulté sur l'extranet Fédéral

Résultat du vote de la motion 12 :

Oui	5 004
Non	0
Absents	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

13^{ème} motion : Règlement financier – Valorisation des primes à la performance

Article 14 « Primes fédérales à la performance ».

Modifier l'article comme suit :

14. Primes fédérales à la performance

La FFTA peut verser une prime aux athlètes en raison des résultats internationaux obtenus. Sur proposition du Président et du Trésorier général, le Comité Directeur de la FFTA peut adopter une grille de points en fonction des performances. Les primes sont versées lors de L'AG qui suit la saison sportive, la valeur du point est fixée lors du bureau qui précède l'AG, elles sont imputées à l'exercice comptable de l'année de la dite AG. Les règles d'attribution **sont préparées par le DTN et adoptées par le comité directeur de la FFTA ou le bureau directeur avant d'être** publiées dans le « Guide du Haut Niveau

Résultat du vote de la motion 13 :

Oui	5 004
Non	0
Absents	579

Motion adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

14^{ème} motion : Règlement financier – Frais et sujétions des CTS

Ajout d'un article 17

17. Frais et sujétions des CTS

Les Conseillers Techniques et Sportifs placés auprès de la Fédération exercent leurs missions en application des articles R131-16 à R 131-24 du code du sport. Conformément à l'article R131-21, ces agents peuvent par ailleurs être indemnisés par la Fédération de frais et sujétions auxquels ils s'exposent. Les remboursements sont assurés dans le respect d'une part des dispositions réglementaires en vigueur et d'autre part du présent règlement ou des conventions signées aux plans national et territorial. Des états récapitulatifs sont adressés chaque année au ministère des sports. Le bureau directeur de la FFTA définit les modalités d'application de ces dispositions.

Résultat du vote de la motion 14 :

Oui	4 977
Non	0
Abstentions	27
Absents	579

Motion adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

5. Election complémentaire au Comité Directeur de la F.F.T.A.

Suite à la vacance de deux sièges du Comité Directeur et conformément à l'article 14 des statuts de la Fédération un appel à candidature est lancé pour occuper ces postes. Sept candidatures ont été adressées puis validées par la Commission Electorale.

Le Président de la commission Electorale Francis Fagon, annonce les résultats du vote qui se sont déroulés sur le système électronique.

Il fait remarquer que la clause de la représentativité féminine est respectée.

En outre, il souligne que les opérations se sont bien déroulées sans aucune erreur de manipulation, mais relève le nombre de voix perdues par absence de suppléants (230) et par insuffisance de délégués (349), ce qui représente la totalité des abstentions.

En perspective des prochaines grandes élections fédérales, il rappelle que les délégués ne sont pas désignés mais doivent être élus conformément aux dispositions statutaires (vote à bulletin secret obligatoire).

Résultat du vote :

BRUCHE Bernard	1 049 voix
FREUND Geneviève	568 voix
GLAIZE Evelyne	3 561 voix
GRACIA Grecia	174 voix
PEZET Christophe	730 voix
VERROLLES Christian	3 020 voix
WISNIEWSKI Carole	591 voix
Votes Blancs	0 voix
Non votés/non représentés	579 voix

Elus : Evelyne GLAIZE & Christian VERROLLES.

6. Mises à l'honneur

Comme chaque année l'assemblée récompense les championnes et champions qui se sont distingués lors des événements internationaux.

6.1. Honneur aux Champions

9 médailles obtenues en 2011 dans les championnats internationaux par les français, **5 médailles individuelles et 4 par équipe** remportées par les français en 2011. Les athlètes suivants ont été honorés par la Fédération :

Championnat d'Europe de Tir en Salle

Cambrils (Espagne) - 26 mars 2011

2 Médailles : 1 d'Argent et 1 de Bronze

- Sébastien Peineau médaillé d'argent en arc à poulies
- L'équipe de France Masculine Arc à Poulies composée de Christophe Doussot, Dominique Genet et Sébastien Peineau médaillée de bronze

Championnat du Monde FITA

Turin (Italie) – 3 au 10 Juillet 2011

2 Médailles d'argent

- Pascale Lebecque remporte la médaille d'argent en arc à poulies
- L'équipe de France masculine arc classique composée de Romain Girouille, Gaël Prévost et Jean-Charles Valladont conserve sa 2^{ème} place mondiale conquise en 2009 en remportant la médaille d'argent
- La France gagne 4 quotas olympiques : 3 avec l'équipe masculine et 1 avec la 4^{ème} place individuelle de Bérengère Schuh.

Championnat d'Europe Tir en Campagne

Florence - Montevarchi (Italie) – 12 au 17 septembre 2011

2 Médailles : 1 de bronze chez les seniors et 1 d'argent chez les juniors

- Christine Gauthier : Médaille de bronze en arc nu femmes
- Quentin Baraer : Médaille d'argent en arc classique junior

Championnat du Monde 3D

Donnersbach (Autriche) – 31 août au 3 Septembre 2011

3 Médailles : 2 d'or, 1 de bronze

- L'équipe de France Féminine composée de Sophie Cluze, Chantal Porte et Rachel Terrasse est championne du Monde
- Chantal Porte : Médaille de bronze en Bare-Bow,
- L'équipe de France masculine composée de Serge Corvino, Christel Puig, Corentin Doat est championne du Monde pour la deuxième édition consécutive.

Coupe d'Europe des Clubs FITA

Hanovre (Allemagne) 3 et 4 septembre

Hommes : Rennes vainqueur

Femmes : Saint Avertin 2^{ème}

Médailles en Coupe du Monde 2011

- Lebecque/Chesse/Léger médaille d'or arc à poulies par équipe femmes à Porec WC1 du 2 au 7 mai
- Chesse et Genet médaille de bronze en mixte arc à poulies à Porec WC1 du 2 au 7 mai
- Girouille/Valladont/Prévost médaille d'or arc classique par équipe hommes à Antalya WC2 du 6 au 12 juin
- Lebecque et Genet médaille de bronze en mixte arc à poulies à Antalya WC2 du 6 au 12 juin
- Schuh médaille d'argent arc classique individuel à Shanghai WC4 du 6 au 10 septembre
- Girouille/Valladont/Prévost médaille de bronze arc classique par équipe à Shanghai WC4 du 6 au 10 sept
- Schuh et Prévost médaille de bronze en mixte arc classique à Shanghai WC4 du 6 au 10 sept.
- Lebecque et Deloche médaille d'argent en mixte arc à poulies à Shanghai WC4 du 6 au 10 sept.

Podiums en Grand Prix 2011

- Girouille 1^{er}, Schuh/Girouille 2^{èmes} en mixte et Girouille/Prévost/Valladont 2^{èmes} par équipe au GP Asiatique à Bangkok (THA) le 20 février 2011
- Aubert 2^{ème} au GP Européen d'Antalya (Turquie)
- Brasseur/Burrus/Genet 3^{èmes} par équipe, Chessé/Lebecque/Vandionant-Frangilli, Genet 3^{ème} individuel, Lebecque 2^{ème} individuelle, Genet/Chesse 2^{ème} en mixte, Fisseux/Bezault 3^{èmes} en mixte au GP Européen de Boé (France) du 25 au 27 mai 2011

Podiums en Junior Cup

- Chienno/Brianne 1^{ers} de l'épreuve mixte Junior, Brianne 1^{ère} en Junior filles, Lucas 1^{er} en cadets, Chienno 3^{ème} en Junior Garçons, Sheppers/Thomas/Dussau 2^{èmes} en cadettes par équipe à Echmiadzin (Arménie) 22 mai 2011
- Prévost 1^{er} en Junior Garçons, Daniel/Lacroix 3^{èmes} en cadets mixte.

Records internationaux battus par des archers français en 2011

- Record d'Europe de GIROUILLE à 90 m 329 pts à Antalya WC2 le 7 juin 2011. *L'EMAU a enregistré le record à Godfrey (GBR), qui a fait le même score le 5 juillet à TURIN.*
- Record d'Europe pour GENET avec 710 pts sur 2x50m 72 flèches à Antalya WC2 le 8 juin 2011
- Record d'Europe pour DELOCHE avec 150 pts sur un duel à 15 flèches à Shanghai WC4 le 8 septembre 2011
- Record d'Europe par équipe arc à poulies pour DELOCHE/GENET/PEINEAU sur 3x72 flèches à 50m avec 2102 pts à Porec WC1 le 4 mai 2011 (*battu par les danois avec 2013 pts le 8 juin à Antalya WC2*)
- Record du monde arc à poulies pour DELOCHE/GENET/PEINEAU sur un match par équipe 24 flèches avec 236 pts à Porec WC1 le 6 mai 2011 (*battu ensuite par les USA à Antalya WC2 avec 237 pts, puis à Turin le 6 juillet 2001 aux championnats du monde avec 239 pts. Ce n'est plus non plus un record d'Europe puisque les Danois ont fait 237 pts le 6 juillet 2001 aux championnats du monde*)
- 3 Records d'Europe Junior pour PREVOST sur le total du FITA avec 1346 pts et sur le 90m avec 326 pts à Antalya WC2 le 7 juin 2011, sur 2x50m 72 flèches avec 675 pts à OGDEN le 2 août 2011.

6.2. Honneur aux Organisateurs

Le Président tenait à souligner plus particulièrement le succès du Grand Prix Européen de Boé. Afin de marquer cet événement, il a remis aux Archers de Boé, représentés par la Ligue d'Aquitaine en la personne de Bernard DUPIN, un trophée au nom de la F.F.T.A.

6.3. Honneur aux Dirigeants

Les personnalités suivantes ont reçu la médaille Grand Or de la Fédération : Mesdames Reine FROMENT & Dominique SCHRAEN, Monsieur Guy FENOT pour leur carrière exceptionnelle au service du Tir à l'Arc.

Reine FROMENT a occupé les postes suivants :

Trésorière de la Ronde d'Alsace-Lorraine en 1969

Présidente de la 1^{ère} Cie d'Arc d'Archers d'Epinal (88) jusqu'en 1996

Trésorière de la Ligue de Lorraine jusqu'en 1979

Vice-Présidente de la Ligue de Lorraine

Membre du Conseil Supérieur de la F.F.T.A. et Membre de la Commission Nationale Sportive et de Discipline de 1988 à 1992

Organisatrice de plusieurs championnats de France de 1980 à 1993

Plusieurs titres de championnes de France Fita et Salle de 1982 à 1991

...

Dominique SCHRAEN a occupé les postes suivants :

Débute l'entraînement avec Jacques BECKEN, le premier entraîneur national de la FFTA en 1972

Athlète de haut niveau : 1^{ère} sélection en 1976 / dernière fois 1980

. En Tir en Campagne : Médaille de bronze en 1976 au Championnat Europe - 4^{ème} Championnat du monde Molndal (Suède) - 3 participations aux championnats du monde (1976/78 et 80)

. En FITA : 30^{ème} au Championnat du Monde de 1977 Canberra 30^{ème} - Médaille de Bronze aux Jeux méditerranéens Split Yougoslavie 1979

Responsable de la promotion à la FFTA de 1981 à 1984

Entraîneur national des juniors en 1984/85

Entraîneur national olympique de 85 à 88

Responsable du Pôle de Boulouris, de 1989 à 2009.

Enfin, elle terminera sa carrière comme CTR de la ligue de Côte d'Azur jusqu'en 2011.

...

Guy FENOT a occupé les postes suivants :

Membre du Comité Directeur de la Ligue de Nouvelle Calédonie depuis 1991

Président de la Ligue de Nouvelle Calédonie de 1992 à 2000 puis de 2003 à 2012

Responsable du Comité d'Organisation Tir à l'Arc des Océaniades en 2004

Membre du C.T.O.S. (Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle Calédonie) depuis 2005 puis, Vice-Président du C.T.O.S. de Nouvelle Calédonie depuis 2009, à ce titre chargé d'animation du club des supporters (co-créateur Haka néo calédonien)

...

6.4. Challenge André NOEL

Le challenge André NOEL a pour but de distinguer les meilleurs départements en termes de progression d'effectifs.

En 2011, le classement est le suivant :

1. Département du Loiret,
2. Département d'Ille & Vilaine,
3. Département de l'Oise.

Leurs Présidents respectifs ont reçu la distinction pour le compte de leur comité.

6.5. Hommage à François de MASSARY

Au cours de l'Assemblée un hommage particulier a été rendu à Annie France FOURNIER, Présidente de la Ligue du Centre, décédée le 26 octobre 2011 et à notre Président d'Honneur François de MASSARY, décédé le 15 mars dernier. Le Président Philippe BOUCLET a retracé son parcours depuis la présidence de la Cie d'Arc de Fère en Tardenois en 1946. Puis en 1974 il devient président fondateur de la ligue de Picardie. En 1964 il occupait la place de Secrétaire Général de la FFTA avant d'en prendre la présidence en 1972, jusqu'en 2000.

Il a également occupé la fonction de président du Cros de Picardie de 1993 à 2005. Il a siégé au conseil d'administration de la Fédération Internationale de Tir à l'Arc et au Comité National et Sportif Français de 1992 à 2000. Il fut président Fondateur de l'Union Européenne et Méditerranéenne de Tir à l'Arc de 1988 à 1992.

La Légion d'Honneur lui avait été remise au Centre de Tir à l'Arc de Compiègne en 1998 par Henri Sérandour (aujourd'hui décédé), président du Comité National Olympique et Sportif Français.

Ce fut aussi un grand représentant de notre Fédération en qualité de Président des comités d'organisation de compétitions internationales, Championnats du Monde, Championnats d'Europe, Tournois des Maîtres...

Notre Fédération salue la mémoire d'un grand serviteur du Tir à l'Arc et du mouvement sportif.

Clôture de l'assemblée à 16h00.

Fait à Rosny sous Bois,
Le 25 avril 2012
En deux exemplaires originaux

Le Président,
Philippe BOUCLET

Le Secrétaire Général,
Jean-Michel CLEROY

①

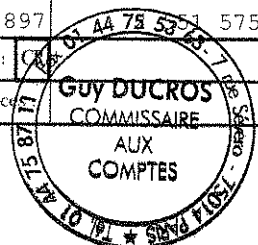
BILAN - ACTIF

D.G.I. N° 2050 2008

Désignation de l'entreprise : FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12
 Adresse de l'entreprise 268 - 270 RUE DE BREMENT 93561 ROSNY SOUS BOIS CEDEX Durée de l'exercice précédent * 12
 Numéro SIRET * 7 8 4 7 5 4 3 7 6 0 0 0 5 0 Néant

				Exercice N clos le		Exercice N-1			
				31/12/20	31/12/19	31/12/20	31/12/19		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net				
		1	2	3	4				
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA							
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
		Frais de développement *	CX						
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	28 815	25 906	2 909	5 174		
		Fonds commercial (1)	AH						
		Autres immobilisations incorporelles	AJ						
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	159 101		159 101	159 101		
		Constructions	AP	515 374	186 670	328 705	336 021		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR						
		Autres immobilisations corporelles	AT	320 453	247 187	73 266	78 326		
		Immobilisations en cours	AV						
		Avances et acomptes	AX						
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS					
			Autres participations	CU					
			Créances rattachées à des participations	BB					
			Autres titres immobilisés	BD					
	Prêts		BF	17 470		17 470	17 470		
	Autres immobilisations financières *	BH							
TOTAL (II)	BJ	1 041 214	459 763	581 451	596 093				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL						
		En cours de production de biens	BN						
		En cours de production de services	BP						
		Produits intermédiaires et finis	BR						
		Marchandises	BT	107 755	31 480	76 276	100 505		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 403		2 403	780			
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	30 710		30 710	45 305		
		Autres créances (3)	BZ	160 802		160 802	60 196		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD						
Disponibilités		CF	1 917 780		1 917 780	1 698 175			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	67 475		67 475	50 520			
	TOTAL (III)	CJ	2 286 926	31 480	2 255 446	1 955 482			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Écarts de conversion actif *	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	3 328 140	491 242	2 836 897	2 551 575				
Renvois : (1) Dont droit au bail :									
Clause de réserve de propriété : *									
		(2) Part à moins d'un an de immobilisations financières netes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CA			
		Stocks :			Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052



EG

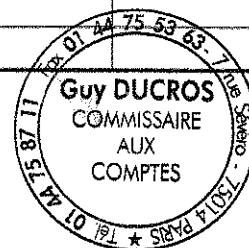
②

BILAN — PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051 2008

Désignation de l'entreprise		FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC		Néant <input type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N - 1			
CAPITAUX PROPRES	Fonds associatifs sans droit de reprise	DA	332 678	332 678		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB				
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC				
	Réserve légale (3)	DD				
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE				
	Réserves réglementées (3)* (dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG				
	Report à nouveau	DH	365 872	334 730		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	103 839	31 141		
	Subventions d'investissement	DJ				
	Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (II)	DL	802 388	698 550		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	DN				
	TOTAL (III)	DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP				
	Provisions pour charges	DQ				
	TOTAL (III)	DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS				
	Autres emprunts obligataires	DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU				
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	362 231	291 825		
	Dettes fiscales et sociales	DY	146 440	149 477		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ				
	Autres dettes	EA	200 637	152 695		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 325 202	1 259 029		
	TOTAL (IV)	EC	2 034 509	1 853 025		
	Écarts de conversion passif *	ED				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 836 897	2 551 575		
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB				
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
		Écart de réévaluation libre	ID			
		Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF				
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG				
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH					

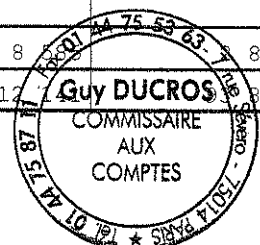
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



EG

		Désignation de l'entreprise : FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC		Néant <input type="checkbox"/>					
		Exercice N		Exercice (N-1)					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	212 218	FB	212 218	FC	223 142		
	Production vendue	Biens *	FD	123 559	FE	123 559	FF	129 794	
		services *	FG	117 571	FH	117 571	FI	143 459	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	453 347	FK	453 347	FL	496 396		
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	843 447	812 887	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	166 090	187 898	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 203 202	2 110 058	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 666 087	3 607 239
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	219 262	248 101	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	23 293	(8 245)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 891 954	1 984 296	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	32 268	30 392	
	Salaires et traitements *					FY	747 680	742 865	
	Charges sociales (10)					FZ	297 486	292 732	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	40 294	36 512
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	2 302	24 059
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
		Autres charges (12) dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles (report en AZ)			AZ		GE	307 991	165 524
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 562 531	3 516 236	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	103 556	91 004	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 293		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	6 292	2 954	
Total des produits financiers (V)						GP	8 585	2 954	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		59	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU		59	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	8 585	2 895	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	117 170	103 899	

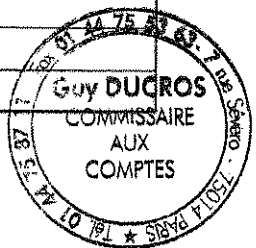
(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



EG

Désignation de l'entreprise		FEDERATION FRANCAISE DE TIR A L'ARC		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N - 1			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	6 074	7 657		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	1 366	2 827		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	7 439	10 484		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	15 741	73 242		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	15 741	73 242		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(8 302)	(62 758)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 682 111	3 620 678		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 578 272	3 589 536		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	103 839	31 141		
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP			
		- Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IX				
	(9) Dont transferts de charges	A1				
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2				
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



EG

GENERALITES

L'exercice 2011 a une durée de 12 mois du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Le total du bilan s'élève à 2.836.897,37 Euros.

Le total des charges s'élève à 3.578.272,07 Euros.

Le total des produits s'élève à 3.682.110,58 Euros.

Le compte résultat fait apparaître un solde créditeur de 103.838,51 Euros.

Les comptes ont été arrêtés par le bureau du 17 février 2012.

2.1 - REGLES

Les règles appliquées résultent des dispositions prévues par la loi du 30 avril 1983 et le décret du 29 novembre 1983, adaptées au cas particulier d'un organisme à but non lucratif. Le contenu des comptes annuels et de l'annexe est défini par les règlements 99-03 et 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable. Néanmoins dans le cadre des règlements n° 2002-10 et 2004-6 sur les actifs, il est précisé que la fédération passe directement en charge le matériel sportif affecté à la DTN car celui est financé à 100% par les subventions du ministère. Cette dérogation à la prescription comptable est donc sans incidence sur le résultat comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées :

↻ - continuité de l'exploitation,

↻ - indépendance des exercices,

↻ - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

3.1 - AFFECTATION DU RESULTAT

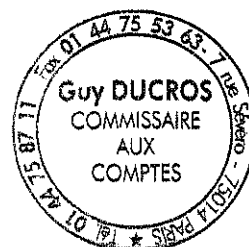
Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat excédentaire de 103.838,51 € au compte de report à nouveau.

3.2 - FONDS DEDIES

Sans objet.

3.3 - IMMOBILISATIONS

Elles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition.



3.4 - AMORTISSEMENTS

Pour les immobilisations acquises jusqu'en 2004, les taux correspondent aux durées d'usage et ils sont inchangés par rapport aux années précédentes, à savoir :

- ⌘ - 33,1/3 % pour les immobilisations incorporelles,
- ⌘ - 1,25% pour la construction,
- ⌘ - 5% pour l'installation électrique,
- ⌘ - 5% pour la plomberie,
- ⌘ - 5% pour l'huissierie,
- ⌘ - 5 % pour les installations,
- ⌘ - 33,1/3 % pour le matériel de bureau et informatique,
- ⌘ - 10 % pour le mobilier et les installations techniques.

Pour les immobilisations acquises depuis 2005, les durées d'utilisation sont déterminées au cas par cas et les taux d'amortissement sont les suivants :

- ⌘ - 33,1/3 % pour les immobilisations incorporelles,
- ⌘ - de 10 % à 50 % pour les installations générales,
- ⌘ - de 15 % à 33,1/3 % pour le matériel de bureau et informatique.

3.5 - LES STOCKS

Un inventaire physique est réalisé à la date de clôture de l'exercice, celui-ci détaille la nature des articles du secteur lucratif et non lucratif.

Les produits achetés sont évalués en prix d'achat.

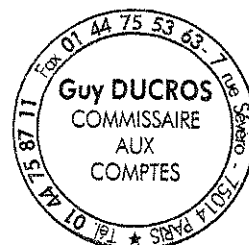
Les produits conçus sous l'égide de la Fédération et commercialisés à la boutique sont évalués à leur prix de revient.

Les articles placés dans les Ligues font également l'objet d'un inventaire physique et les stocks de fin d'exercice sont évalués selon les mêmes règles que pour la Fédération.

3.6 - CHARGES & PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les charges sont constituées par des factures d'impression de documents, des charges de copropriétés, des leasings, des primes d'assurances sur les licences 2012 ainsi que des frais engagés pour les Jeux Olympiques de Londres 2012.

Les produits regroupent la partie des affiliations clubs 18.840 € des licences 1.159.474 € les abonnements à la revue fédérale 67.172 € 2012 pris de septembre à décembre 2011 et non affectés à l'exercice 2011, ainsi que les cotisations au calendrier fédéral 24.870 € des inscriptions aux divers championnats 2012 pour 46.860 € et des Jeux Olympiques de Londres 2012 pour 7.986 €



4.1 - CHARGES A PAYER & PRODUITS A RECEVOIR

Les charges regroupent les primes aux athlètes pour la saison 2011 qui seront versées à l'AG 2012 pour 87.630 €, du solde 2011 du conventionnement avec les ligues pour 24.810 €, de l'aide matériel 2011 aux clubs ETAF pour 21.248 € et des subventions 2011 liées à la pratique féminine pour 32.570 €

Les produits correspondent à des prises en charge de diverses formations pour 7.393 €

4.2 - TRANSFERTS DE CHARGES

Ils sont constitués essentiellement par les pensions des pôles récupérées auprès des familles pour 115.178 €, des frais de colloque et d'assemblée générale, des tenues arbitres, et de remboursements des diverses manifestations.

5.1 - PERSONNEL

La FFTA compte un effectif de 18 salariés qui se répartissent en : 4 cadres, 4 conseillers techniques fédéraux, 10 employés administratifs.

5.2 - IDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Elles sont évaluées à 179.129,38 € charges comprises sur la base d'un départ volontaire à 65 ans.

Le calcul a été effectué en conformité avec les textes et des changements de paramètres des taux de rotation, d'actualisation et de revalorisation suivants :

Taux de charge 45%

Table de survie INSEE TD-TV 06-08

5.3 - REMUNERATION DES TROIS PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Néant.

5.4 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Un tableau des engagements pour un total de 48.948,06 € est joint (annexe 8)

5.5 - TABLEAUX

Les tableaux suivants sont présentés ci-après :

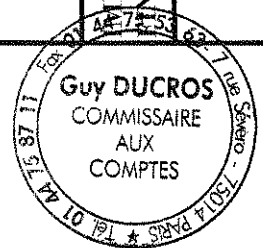
- ☞ - Immobilisations
- ☞ - Amortissements
- ☞ - Provisions
- ☞ - Etat des créances et dettes
- ☞ - Fonds dédiés
- ☞ - Contributions volontaires en nature
- ☞ - Engagements hors bilan
- ☞ - Comptes de régularisation

FFTA 2011



TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	A	B	C	D = A+B-C
	VALEUR BRUTE A LA FIN DE L' EXERCICE PRECEDENT	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	28 815,21 €	- €	- €	28 815,21 €
TERRAINS	159 101,16 €	- €	- €	159 101,16 €
CONSTRUCTIONS	477 303,48 €	- €	- €	477 303,48 €
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	38 070,87 €	- €	- €	38 070,87 €
INSTALLATIONS & AGENCEMENTS	60 716,58 €	11 572,08 €	- €	72 288,66 €
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	45 768,15 €	16 608,76 €	- €	62 376,91 €
MOBILIER	53 883,47 €	- €	- €	53 883,47 €
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MAT.& OUTILLAGE	128 919,90 €	2 984,02 €	- €	131 903,92 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	963 763,61 €	31 164,86 €	- €	994 928,47 €
PRETS	17 470,43 €	- €	- €	17 470,43 €
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	17 470,43 €	- €	- €	17 470,43 €
TOTAUX (1+2+3)	1 010 049,25 €	31 164,86 €	- €	1 041 214,11 €



TABEAU DES AMORTISSEMENTS

	A	B	C	D = A+B-C
	CUMUL DES AMORTISSEMENTS A LA FIN DE L' EXERCICE PRECEDENT	DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	23 641,30 €	2 264,82 €	- €	25 906,12 €
CONSTRUCTIONS	144 970,51 €	6 632,96 €	- €	151 603,47 €
CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	34 382,74 €	683,40 €	- €	35 066,14 €
INSTALLATIONS & AGENCEMENTS	49 068,22 €	3 759,85 €	- €	52 828,07 €
MATERIEL DE BUREAU & INFORMATIQUE	36 811,87 €	7 523,52 €	- €	44 335,39 €
MOBILIER	46 666,82 €	2 217,21 €	- €	48 884,03 €
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MAT.& OUTILLAGE	78 415,23 €	22 724,42 €	- €	101 139,65 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	390 315,39 €	43 541,36 €	- €	433 856,75 €
PRETS	- €	- €	- €	- €
AUTRES	- €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	- €	- €	- €	- €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (3)	- €	- €	- €	- €
TOTAL (1+2+3)	413 956,69 €	45 806,18 €	- €	459 762,87 €

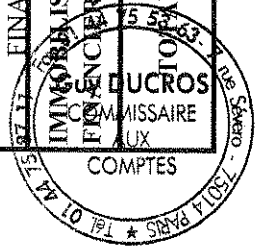
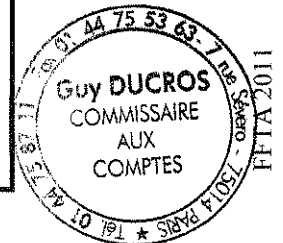


TABLEAU DES PROVISIONS

	A	B	C	D = A+B-C
	MONTANTS DES PROVISIONS COMPTABILISEES A LA FIN DE L' EXERCICE PRECEDENT	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	MONTANT DES PROVISIONS COMPTABILISEES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
PROVISIONS REGLEMENTES (1)	- €	- €	- €	- €
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES (2)	- €		- €	- €
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
STOCKS	30 543,46 €	2 301,69 €	1 365,64 €	31 479,51 €
COMPTES CLIENTS	- €	- €	- €	- €
PROVISIONS POUR DEPRECIATION (3)	30 543,46 €	2 301,69 €	1 365,64 €	31 479,51 €
TOTAUX (1+2+3)	30 543,46 €	2 301,69 €	1 365,64 €	31 479,51 €



ETAT des CREANCES et DETTES

ETAT DES CREANCES AU 31 /12/2011	MONTANT BRUT	Echéances à moins de 1 an	Echéances entre 1 an et 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
De l'Actif immobilisé				
Prêts (1)	17 470,43 €	- €	17 470,43 €	- €
Autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
De l'Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux	- €	- €	- €	- €
Autres clients	152 603,85 €	152 603,85 €	- €	- €
Personnel & comptes rattachés	- €	- €	- €	- €
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	- €	- €	- €	- €
TVA	3 653,00 €	3 653,00 €	- €	- €
Autres impôts	- €	- €	- €	- €
Divers	21 348,55 €	21 348,55 €	- €	- €
Charges constatées d'avance	67 475,48 €	67 475,48 €	- €	- €
TOTAUX	262 551,31 €	245 080,88 €	17 470,43 €	- €

(1) Prêts accordés au cours de l'exercice

(1) Remboursements obtenus au cours de l'exercice

ETAT DES DETTES AU 31/12/2011	MONTANT BRUT	Echéances à moins de 1 an	Echéances entre 1 an et 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts auprès des Ets de crédits à plus de 2 ans (1)	- €	- €	- €	- €
Fournisseurs & comptes rattachés	362 230,55 €	362 230,55 €	- €	- €
Personnel & comptes rattachés	75 973,75 €	75 973,75 €	- €	- €
Sécurité Sociale & autres organismes sociaux	59 717,00 €	59 717,00 €	- €	- €
TVA	- €	- €	- €	- €
Autres impôts	10 748,81 €	10 748,81 €	- €	- €
Divers	184 326,72 €	184 326,72 €	- €	- €
Produits constatés d'avance	1 325 202,29 €	1 325 202,29 €	- €	- €
TOTAUX	2 018 199,12 €	2 018 199,12 €	- €	- €

(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice
 (1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice
 (1) Dont à plus de 5 ans d'échéance

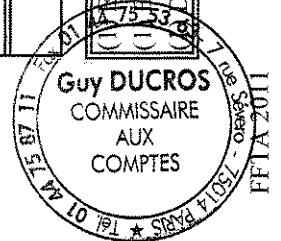


TABLEAU DES FONDS DEBIES

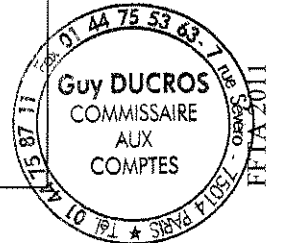
Situations	Montant initial	A	B	C	D = A-B+C
Ressources					
		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
NEANT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**BENEVOLAT :**

Non quantifiable de manière fiable.

PERSONNEL MIS A DISPOSITION PAR LE M.S.S. :

Il est compris : 8 Contrats Préparation Olympique (1 DTN, 3 Adjoints, 4 Entraîneurs) 3 Responsables Pôle Espoirs et 11 Conseillers Techniques Régionaux.



ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31/12/2011 (location crédit-bail)		
Désignation	Montant	Échéance
GE CAPITAL		
Photocopieur KONICA MINOLTA	8 961,00 €	sept-2012
LOCAM		
Dupli copieur RISO	580,06 €	janv-2012
ORANGE		
Standard téléphonique	2 151,60 €	avr-2012
DE LAGE LANDEN		
Photocopieur CANON LP 24	37 255,40 €	sept-2013
TOTAL GENERAL	48 948,06 €	



COMPTES DE REGULARISATION	
Libellé	Montant
CHARGES A PAYER	166 257,79 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	67 475,48 €
PRODUITS A RECEVOIR	7 392,55 €
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 325 202,29 €

